

cartes (l'une provisoire et l'autre définitive), établies du point de vue de la protéine, deux bulletins sur le blé, un concernant l'orge, et un autre encore traitant de la graine de lin et de colza. Le Laboratoire a procédé comme d'habitude à la distribution de ces publications par le courrier ainsi qu'à leur vente directe de la main à la main. Une quantité considérable de ces publications a également été expédiée par la Commission canadienne du blé. D'autre part, la division des grains du ministère du Commerce à Ottawa a également mis en circulation le bulletin de récolte intitulé «Blé canadien 1959» en recourant aux bons offices des commissaires du commerce du gouvernement canadien. Toutes ces publications ont été précédées par des avis parus dans les journaux.

La publication des deux bulletins trimestriels (l'un relatif aux chargements de blé de printemps et l'autre aux chargements de blé durum) s'est poursuivie en 1959. Ces bulletins ont été distribués par les délégués commerciaux du gouvernement canadien, auxquels on en avait fait tenir un certain nombre par avion, ainsi que par le laboratoire. Une quantité assez considérable de chacun des bulletins trimestriels concernant le troisième trimestre de 1958 et 1959 a été expédiée en Suisse pour y être mise en circulation par les représentants du Canada à la Foire de Lausanne. La demande de ces bulletins trimestriels s'accroît toujours, et l'on s'efforce de les faire parvenir aux lecteurs dès que possible après la fin du trimestre en question.

Service rendu à la division de l'inspection

Au cours de l'année, le laboratoire a continué à travailler en étroite collaboration avec la Division de l'Inspection, lui fournissant certains renseignements techniques ainsi que l'aide dont cette division a besoin pour régler, entre autres problèmes, ceux qui ont trait au classement du grain. Parmi ceux, nombreux d'ailleurs, qui se posent toujours dans les années humides au moment de la récolte, le plus important, cette année-ci, était celui du séchage sur place, ainsi que la détermination de la qualité des quantités de grain séché livré aux élévateurs ruraux et des wagnonnées expédiées aux élévateurs terminus. Un service analogue est offert lorsqu'il s'agit de réglementer le séchage dans les élévateurs terminus. Cette réglementation a nécessité la collaboration la plus étroite avec l'inspecteur en chef, qui doit être tenu au courant des résultats avant que les diverses catégories puissent être établies. Une épreuve rapide à l'aide de matières colorantes permettant de récupérer les wagnonnées contenant du grain séché s'est révélé inappréciable lorsqu'il s'est agi de procéder à l'échantillonnage dans les bureaux de première inspection. Des causeries et des conférences prononcées à diverses réunions par le chimiste en chef, ainsi que diverses entrevues avec les journalistes, ont renseigné les cultivateurs, tout en les aidant dans leurs opérations de séchage.

Comme les années précédentes, le Laboratoire a procédé à des épreuves minutieuses pour déterminer la qualité des échantillons-types provisoirement préparées par l'inspecteur en chef et lui a fourni des données sur la qualité de ceux qui devaient constituer ces échantillons-types. Le Laboratoire a continué d'assurer son service de surveillance des épreuves d'humidité et du matériel des bureaux d'inspection. L'équipement comporte, à l'heure actuelle, des vérificateurs d'humidité électriques en plus des appareils Brown-Duvel.

Essai des variétés

Comme par le passé, le Laboratoire a joué un rôle important dans les études sur la qualité des diverses variétés de blé de printemps, de blé durum et d'orge de brasserie poursuivies sous les auspices du comité associé de recherche sur les grains. A la suite d'une étude sur une vaste échelle à laquelle il avait été procédé en collaboration au sujet des trois variétés de blé